

**RÉUNION du 20 JUILLET 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt juillet à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Monsieur J-Claude BADAIRE		
Madame Michelle PRUNEAU		
Madame Mauricette ODRY		
Mme Catherine SIMONNEAU		
Madame Anne-Laure THOMAS		
Madame Murielle VILLATTE		
Monsieur Jean-Pierre BEDU		
Monsieur Claude BORNE		
Monsieur Marc DEFOSSE		
	Monsieur Damien DIOT	
Monsieur Claude MONTAIGU		

Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
09 juillet 2015	09 juillet 2015	Madame Murielle VILLATTE

Approbation du compte rendu de la réunion du 15 juin 2015.

**ÉTUDE DE PROJET à VENIR :****AIRE DE JEUX POUR ENFANTS :**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du devis des Établissements PROLUDIC relatif à l'achat et installation de jeux extérieurs pour enfants. Lors de sa venue, le commercial des Établissements PROLUDIC a expliqué aux conseillers présents que deux des anciens jeux peuvent être réhabilités, de plus il est nécessaire, afin d'assurer la sécurité des enfants de clôturer cet espace jeux en respectant les normes en vigueur.

**Proposition :**

Désignation	Montant HT
Remise en état de 2 jeux	129,50 €
Achat toboggan	1 300,50 €
Achat maisonnette	1 363,40 €
Étoile filante	461,55 €
<b>S/Total 1</b>	<b>3 254,95 €</b>
Installation d'un panneau info	232,00 €
Installation des jeux	6 941,81 €
Clôture + Portillon + Pose	7 156,00 €
<b>S/Total 2</b>	<b>14 329,81 €</b>
<b>TOTAL (1) + (2)</b>	<b>17 584,76 €</b>

Le conseil entend ces explications, la décision sera prise lors d'un prochain conseil, reste à définir l'emplacement de cette aire de jeux.

**ESPACE MULTI SPORT :**

Un second projet pourrait voir le jour en 2017, à savoir l'installation d'un « espace multisport », permettant aux écoles mais également aux administrés de pratiquer

plusieurs activités sportives. Le montant d'un tel équipement serait environ de 40 000 €, à cela il faut ajouter l'implantation de la structure d'environ 20 000 €, ce qui porterait le projet à environ 60 000 €. Tout comme pour l'aire de jeux, ce dossier sera remis à l'ordre du jour lors d'un prochain conseil.

#### **CHANGEMENT du FILTRE au CHÂTEAU d'EAU :**

En vue d'améliorer la qualité de l'eau, il est nécessaire de procéder au changement du filtre du château d'eau. Le conseil, à l'unanimité de ses membres présents, charge Monsieur le Maire de rencontrer la Lyonnaise des Eaux sur ce sujet.

#### **D.U.E.R.P. :** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Dans le cadre du D.U.E.R.P. imposé par l'éducation nationale, Madame la Directrice de l'école de Saint-Florent-Le-Jeune, a transmis à la Commune les besoins de l'école, A savoir :

<b>OBJETS</b>	<b>REPOSE du CONSEIL</b>
Achat d'un escabeau	Donne son accord
Eau chaude lavabo école	Demande de devis
Chauffage gaz	Fonctionne
Salle des Maîtres	A voir
Un siège réglable	Donne son accord
Isolation phonique	A voir
Eclairage	Donne son accord (Voir Devis)
Matériel :	
- Bureau fermé	Donne son accord
- Armoire fermée	A voir
- Bibliothèque	A voir
Petit frigo avec freezer	Donne son accord

#### **DEVIS ÉCLAIRAGE SALLE de CLASSE (côté mairie) :**

Seule l'entreprise PELLOILE Guillaume a répondu à cette offre. Son devis s'élève à 1 042,94 € TTC. A l'unanimité de ses membres présents le conseil valide ce devis et charge Monsieur le Maire de signer les pièces nécessaires à cette opération qui devra être réalisée avant la rentrée scolaire 2015-2016.

#### **DEMANDE des JEUNES AGRICULTEURS du LOIRET :**

Ce courrier explique que l'État accorde un dégrèvement automatique de 50% de la part communale sur le foncier non bâti pendant une durée de 5 ans pour tous les jeunes agriculteurs désireux de créer ou de reprendre une exploitation agricole. Cette nouvelle réglementation prévoit la possibilité pour la commune de prendre à sa charge la part restante soit les 50% restants. Il est à noter que Madame Simonneau n'a pas souhaité participer au débat. Le reste du Conseil entend ces explications et souhaite ne donner aucune suite à cette requête.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **SÉCURITÉ CENTRE le BOURG :**

Le Conseil Départemental a remis un rapport qui sera envoyé à chaque conseiller. Ce rapport fera l'objet d'une discussion à l'occasion d'un prochain conseil municipal.

#### **SICTOM :**

Monsieur Claude BORNE, délégué suppléant auprès du SICTOM de Châteauneuf sur Loire, indique aux membres du Conseil que des permanences d'élus sont demandées

afin d'accueillir et d'informer les usagers sur la nouvelle tarification d'enlèvement des ordures ménagères qui se mettra en place à compter de 2016.

**ÉLAGAGE DES SAPINS A LA LAGUNE ET AU CIMETIÈRE :**

Monsieur Claude MONTAIGU en charge du dossier est chargé de reprendre contact avec la société Forestière de Chasseval.

De plus un riverain de la rue des Affilards, souhaite que le chêne se trouvant sur le trottoir jouxtant sa propriété, devenu trop imposant, soit abattu. Des sociétés vont être contactées et le dossier sera réétudié lors d'un prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

BADAIRE Jean-Claude Maire	THOMAS Anne-Laure Conseillère	MONTAIGU Claude Conseiller	BORNE Claude Conseiller
PRUNEAU Michelle 1e Adjointe	DIOT Damien Conseiller Absent	SIMONNEAU Catherine Conseillère	VILLATTE Murielle Conseillère
ODRY Mauricette 2e Adjointe	DEFOSSE Marc Conseiller	BEDU Jean-Pierre Conseiller	